



Syndicat National **Force Ouvrière**  
des Finances Publiques  
Section de la Haute Marne

Cité administrative  
89 rue Victoire de la Marne  
52000 CHAUMONT  
Bureau 219-2ème étage  
[fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr)  
03.25.30.23.46

## CHS-CT DU 19 OCTOBRE 2021

### *Déclaration liminaire*

Madame la Présidente,

Depuis dix-huit mois, les agents des Finances ont relevé avec professionnalisme les défis induits par la crise sanitaire. Ils ont assuré dans la période un service public économique, fiscal et financier performant, au prix parfois de lourds efforts personnels et ce dans un contexte permanent de risques sanitaires.

Force est de constater que les conditions de travail ont été bouleversées, notamment avec la mise en place du télétravail. Si cette nouvelle organisation a pu répondre à certaines attentes, elle a toutefois généré du mal être et du stress.

Pourtant dans le même temps, le ministre et les directeurs généraux ont maintenu l'ensemble de leurs réformes structurelles, remettant en question les missions fondamentales de certaines directions, tout en poursuivant les restructurations des services. Citons en exemple le pseudo nouveau réseau de proximité à la DGFIP.

Pourtant, alors même que cette réforme continue de se mettre en place, aucun point à l'ordre du jour de ce CHSCT n'est prévu !!

Quand allez-vous nous montrer les plans des futurs sites DGFIP occupés ? A la dernière minute, voire après la réforme ???

Essayer de mettre les conséquences des restructurations pour les personnels et pour le Service public républicain sous le tapis ou de garder la tête dans le sable pour ne rien voir, ne résoudra pas les difficultés à venir !!!

Bien au contraire...

Compte tenu du nombre de lignes du DUERP de la DDFIP 52 consacrées aux RPS (risques psycho-sociaux) liés au NRP-vague n°1, vous feriez bien de vous en soucier !!!

D'ailleurs, nous en profitons pour mettre en exergue la situation de quasi tous les services, restructurés ou non, ce qui en dit long sur le mal-être au travail.

Ne minimisez ni les risques physiques ni les RPS de ces collègues mais aussi de tous nos collègues concernés par la vague 2 du NRP prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2022 !

Ne les minimisez pas non plus pour aucun collègue, quel que soit son service car aujourd'hui, d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, aucun service n'est épargné par les contre-réformes, les suppressions et vacances d'emplois, les évolutions liées au télétravail, le travail prolongé sur écran, le relationnel avec le public de plus en plus tendu, les applications informatiques trop souvent en rade, le nettoyage des

locaux, les câbles qui traînent par terre, et parfois des problèmes internes et un relationnel tendu dans le service.

Depuis un peu plus de vingt ans, cette frénésie de réformes a engendré la suppression de 25 000 emplois à Bercy, rendant exsangues les services alors que la charge de travail ne cesse de croître. De fait aujourd'hui, faute de moyens humains, nombre de missions ne sont plus effectuées ou dans des conditions indignes d'un véritable service public républicain. En dépit de cette situation, avec presque 1500 emplois supprimés à Bercy, le ministère des Finances restera encore le principal fossoyeur des emplois publics dans la Loi de Finances 2022.

Quid du gel du point d'indice, quid du nombre de promotions internes, chaque année, moins nombreuses, qui ne permet plus aucune perspective d'évolution de carrière pour une immense majorité d'agents.

Où est la reconnaissance professionnelle pour les agents aujourd'hui ?

Si tout cela ne suffisait pas, le gouvernement persiste à envisager une réforme des retraites qui reporterait non seulement l'âge de départ mais diminuerait également le montant des pensions.

Le « quoi qu'il en coûte » d'hier au bénéfice des entreprises ne doit pas devenir aujourd'hui ni **demain le « quoi qu'il en coûte aux salariés »**.

## **Les représentants F.O. Finances Haute-Marne**

**Laure Alentado- Catherine Durand- Matthieu Testart- Guy Zimmerlin**

**Expert Grégoire Blondet**